

REGLEMENT SPORTIF

Coupe de Vendée M15 4x4

Généralité	
Catégorie	M15 (F ou M ou mixte)
Forme de jeu	4 x 4
Nombre d'équipes engagées	Illimité
Nombre d'équipes engagées par GSA	Illimité
Type de licences autorisées	Compétition volley ball
Option OPEN autorisée	Oui
Catégories autorisées	M13 et M15 Sous-classement interdit
Plages d'implantation autorisées	Samedi 10h-17h et dimanche 10h-16h

Un(e) joueur(euse) ne pourra pas participer à la Coupe de Vendée Jeune, si elle/il a participé à un tour de Coupe de Vendée, quelle que soit la catégorie, avec un autre club au cours de la saison.

Terrain : Le terrain a une dimension de 7m X 14m avec une ligne arrière à 3m à partir du centre du terrain (filet).

Filet : La hauteur du filet est 2m10

Ballon : Le ballon utilisé est un ballon normal utilisé en M15, M17, M20 et Seniors.

Formule sportive : La formule sportive sera établie en fonction du nombre d'équipes engagées. Système éliminatoire en matchs simples ou poules de 3 avec une élimination par match simple ou par poule et par tour. Les matchs simples se jouent en 3 sets gagnants de 25 points avec tie-break éventuel de 15 points. Les matchs de poule se jouent en 2 sets gagnants de 25 points avec tie-break éventuel de 15 points.

Pour les poules : 2 points par match gagné, 1 point par match perdu, 0 point par forfait. En cas d'égalité au classement, les équipes sont départagées par le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de set perdus et en cas de nouvelle égalité par le quotient du nombre de points gagnés par le nombre de points perdus.

Protocole des rencontres :

Heure programmée de la rencontre	H
Présence des équipes	H - 30 minutes
Présence de l'arbitre et du marqueur	H - 30 minutes
Installation terminée du terrain et du matériel	H - 30 minutes
Contrôle terminé des présences et signature de la feuille de match	H - 15 minutes
Tirage au sort	H - 15 minutes
Echauffement au filet	H - 13 minutes à H - 3 minutes
Début du match	H

Chaque participant devra OBLIGATOIREMENT se munir de sa gourde ou contenant personnel. Le club recevant devra fournir un accès à de l'eau potable dans le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

Arbitrage : L'arbitrage est assuré par l'équipe qui reçoit pour les matchs simples et par l'équipe qui ne joue pas pour les plateaux à 3 équipes.

Participants :

a) composition des équipes : le nombre de joueurs sur le terrain est de 4 avec un maximum de 4 remplaçants.

b) responsables des équipes : un capitaine d'équipe est désigné et il peut être assisté de son entraîneur lors de réserves formulées avant et pendant le match.

Positions des joueurs et numérotation :

- la position 1 sera celle du joueur arrière,
- la position 2 sera celle du joueur avant droit,
- la position 3 sera celle du joueur avant-centre,
- la position 4 sera celle du joueur avant gauche.

Positions relatives des joueurs entre eux au moment de la frappe du ballon au service :

- les joueurs avants, de chaque équipe, doivent se positionner dans l'ordre 2, 3, 4 de droite à gauche du terrain (en regard du filet).
- le joueur arrière de l'équipe en réception doit se positionner en arrière des 3 joueurs avant.

Libéro : il n'y a pas de libéro

Service :

- Serveur : le service est assuré par l'équipe qui a gagné l'échange précédent, par un joueur qui deviendra arrière (position 1) et qui le restera tant qu'il n'est pas remplacé par un autre serveur de son équipe,
- Rotation au service : la rotation se fera dans l'ordre normal de la position des joueurs sur le terrain (1 puis 2, puis 3, puis 4, puis de nouveau 1, ...).
- Services consécutifs : un joueur ayant servi (position 1) ne pourra pas remplacer le joueur qui le suivra au service (position 2) pour éviter qu'un même joueur serve deux fois consécutivement.

Remplacements des joueurs : le nombre de remplacements est de 4, ces remplacements sont libres sauf pour :

- le joueur de la position 1 qui ne pourra remplacer le joueur de la position 2
- un joueur remplacé et sorti de l'aire de jeu ne pourra rentrer à nouveau sur le terrain qu'après au moins un échange de jeu.

Jeu des joueurs :

- des avants : le jeu des avants est traditionnel et pas limitatif,
- de l'arrière : le jeu de l'arrière est traditionnel (pénétration, attaque aux 3 m,) et il ne peut pas contrer ou attaquer au-dessus du filet dans la zone avant.

Temps morts :

- par équipe : 2 temps morts de 30 secondes dans tous les sets sont accordés à chaque équipe.

Calendrier :

Le Comité effectue le tirage au sort qui détermine le tableau de compétition jusqu'à la finale.

Les matchs doivent se dérouler avant la date butoir fixée par le Comité soit une semaine avant le prochain tour.

Lorsque les deux clubs se sont mis d'accord pour le jour et l'heure du match, la demande de modification au calendrier départemental doit être effectuée sur internet via l'espace club du site de la FFVB.

Saisie des résultats :

La saisie des résultats doit se faire avant 20h, le dimanche suivant la rencontre, sur le site FFVB.

Les feuilles de match peuvent être directement téléchargées sur le site FFVB à la saisie des résultats, envoyées par mail au Comité Départemental ou par courrier au Comité dans les 48h suivant la rencontre.

Cas non prévus :

Le Comité Départemental tranche tous les cas non prévus au présent règlement à partir des règlements généraux de la Ligue de Pays de la Loire et ceux de la FFVB, sur proposition d'une ou des Commissions Départementales. Il veille également à la cohérence de ce règlement avec ceux cités ci-dessus.